



DECLARATION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 21 JUIN 2018

Monsieur le Président,

Il ne vous a pas échappé que le climat social est marqué par une très forte augmentation des mécontentements des salariés et des fonctionnaires. Dans cette liminaire, nous souhaitons relayer l'inquiétude et la consternation des agents devant la mise à sac du service public, du statut général de la fonction publique d'État, des emplois et de l'exercice des missions. Et ce n'est pas le résultat du rendez-vous salarial du 18 juin qui va arranger les choses.

A la DGFIP, toutes les missions sont impactées et menacées par une panoplie de mesures qui dégrade inexorablement nos conditions de travail, rend la fiscalité de plus en plus injuste, sabre les solidarités et mine le pacte social. L'idée que nous nous faisons de nos missions de service public a déjà été abandonnée par notre haute hiérarchie.

Au niveau de la fonction publique, les organisations syndicales et les personnels mettent en garde le gouvernement sur toute tentative de remise en cause du paritarisme au mépris du dialogue social.

Concernant l'ordre du jour de ce comité technique local, les éléments que vous nous avez adressés laissent penser que les restructurations prévues au 1^{er} janvier 2019 concernent la fermeture de 4 postes. Cependant, d'autres réorganisations n'apparaissent pas alors qu'elles ont pourtant été annoncées, notamment pour les SPF. La CGT Finances Publiques n'est pas dupe, lors de la CAP du 18 juin, vous nous avez affirmé que le transfert des services se ferait sans suppression d'emploi mais qu'en sera-t-il pour les effectifs des structures absorbantes ?

En questions diverses, la CGT Finances Publiques demande que les écrêtements horaires de fin mai soient réintégrés. En effet, la fermeture d'Agora est intervenue le 23 mai 2018 et Sirhius n'a été ouvert que le 4 juin. Pendant toute cette période, les agents ont pointé à l'aveugle sans savoir leur crédit horaire.

De plus, la mise en place de Sirhius est plus que chaotique et engendre de l'énerverment et du stress pour les agents qui sollicitent et incriminent les ressources humaines qui n'en sont pas cause et le subissent eux même. La CGT Finances Publiques s'inquiète et demande quelles sont les informations visibles par le chef de service. Il paraît anormal qu'il puisse avoir accès à des données personnelles, surtout les sanctions disciplinaires antérieures.

Les représentantes CGT Finances Publiques au CTL de l'Yonne
Caroline GERMAIN - Carine CAMBURET
Nathalie ARNASSAND - Sandrine CAVELIER